



SAINT-CERGUES
COMPTE-RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUILLET 2015 à 20 heures

PRESENTS : Mmes M. G. DOUBLET - D. COTTET – R. BOSSON - M. BRIFFAUD - J.M. PEUTET - P.BURNIER - C.SCHNEIDER - J. CREDOZ – M.C. BALSAT – J.M. COMBETTE – F. MOUCHET – B.DONSIMONI - A.BARATAY - M.WIRTH – C.MOUCHET – K. AILLAUD - A. ZAMENGO

ABSENTS: - S. BONNARD

PROCURATIONS : E. FEVRIER à M.C. BALSAT - B. SOFI à D. COTTET - G. LYONNET à G. DOUBLET - G. LEONE DE MAGISTRIS à R. BOSSON – F. SOUFFLET à C.MOUCHET

Assiste : Mme Stéphanie BONNET-BESSON, DGS

Monsieur le Maire a ouvert la séance du Conseil municipal à 20 h 00.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une présentation du dispositif des aides directes FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services d'Artisanat et du Commerce) faisant l'objet de la délibération n°9 sera faite par Monsieur Rémi FOURNIER du service économique et aménagement d'Annemasse Agglomération - les – Voirons.

1°) Approbation des comptes rendus du 28 mai et 11 juin 2015 : RAS

2°) Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance désigné au sein du Conseil, et ce conformément aux dispositions de l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales : Madame Magalie BRIFFAUD

3°) informations, actualités sur les commissions communales, intercommunales, structures intercommunales :

Mme D.COTTET:

-Révision du PLU :

La dernière réunion s'est tenue ce lundi 06 juillet 2015 à 9h en présence des Personnes Publiques Associées, sur les 30 PPA invitées seules 3 ont été représentées (Annemasse Agglo, la DDT et le Conseil Départemental). Les plans et le règlement ont été présentés.

La DDT a fait quelques remarques sur le plan de zonage pour modifications en amont.

L'arrêt du projet de révision du PLU est prévu le jeudi 30 juillet 2015.

Le cabinet Espaces et Mutations a transmis aux élus le règlement, les OAP, les plans, l'évaluation environnementale, paysagère, le rapport de présentation et les annexes sanitaires pour relecture.

Réunion ce jour avec ERDF (Monsieur BOURDAIRE) et le cabinet NICOD (Mme BELLANGER) sur le volet électrification avant l'arrêt du PLU.

Monsieur BOURDAIRE préconise une pré-étude pour la commune afin de dimensionner chaque zone ouverte à l'urbanisation afin d'identifier les besoins et les coûts.

Elle se monterait à 2 000 € HT. Le Conseil municipal valide la commande de cette étude auprès d'ERDF.

De même, lors de cette réunion, il a été discuté de la possibilité de mettre en place des PUP (Participation Urbaine Participative).

Il est également rappelé la possibilité pour la commune de prendre une délibération pour majorer la Taxe d'Aménagement sur des zones bien définies afin que les promoteurs puissent participer à des frais annexes d'équipement. Cette délibération doit être prise avant la fin de la révision du PLU.

Enfin depuis la loi ALUR, il faut prévoir 5 % de prises pour les voitures électriques rapportés au nombre total de stationnement.

-Terrain communal situé à Moniaz : le géomètre est passé pour l'implantation de la parcelle dans le cadre de sa vente. Il s'avère qu'un voisin a empiété de 69 m² sur notre parcelle. Ce voisin doit apporter la preuve que sa clôture et son portail ont été réalisés depuis plus de 30 ans.

-Mariage du samedi 25 juillet prochain à 14h : Monsieur Claude SCHNEIDER tiendra le rôle d'officier d'Etat-Civil pour cette cérémonie.

-Possibilité de prendre une délibération avant le 1^{er} octobre prochain pour augmenter la taxe d'habitation de 20 % sur les maisons secondaires pour une mise en place au 1^{er} janvier 2015 : le conseil municipal demande d'étudier cette question.

M. C.SCHNEIDER :

-Portakabin hébergeant actuellement le service jeunesse : ce bâtiment modulaire sera enlevé après la fin de la construction du bâtiment multifonctionnel. Ce service aura des locaux dédiés tout neuf pour accueillir dans les meilleures conditions les enfants.

M. R.BOSSON :

-Service mutualisé de l'entretien de la voirie : une réunion s'est déroulée le 3 juillet dernier où les points suivants ont été abordés :

* Le fauchage différencié : chaque commune a reçu des plans par voies / routes indiquant la fréquence des passages pour chacune. Pour des questions de coût, il n'est pas possible de faire plus. Il serait judicieux de fixer les dates d'intervention surtout pour la première passe pour éviter de faucher de gros volumes d'herbe difficile à se désintégrer et pouvant gêner l'écoulement des eaux pluviales dans les fossés.

* Chaque commune devra établir un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissements) de voirie pour les années 2016-2020. Il faudra se rapprocher de l'Agglo afin de connaître leur PPI aux sujets des différents réseaux. Une commission travaux sera organisée pour identifier nos besoins.

* Matériel de voirie : une nouvelle lame de déneigement et un broyeur à végétaux vont être achetés. Actuellement le broyeur se loue.

* En vue de la prochaine saison hivernale, le marché actuel de fourniture de sel arrivant à échéance, un nouveau marché sera relancé courant juillet.

-Pare-brise de l'école maternelle : 2 devis ont été reçus, l'un de l'entreprise Pic Bois pour un montant de 13093,52 € TTC et l'autre de l'entreprise BARATAY pour un montant de 12918,70 € TTC (budgété 13000 €). La société Tradi Chalet n'a pas souhaité proposer un devis pour des raisons de planning.

L'entreprise BARATAY a donc été retenue et doit poser le pare-brise dernière semaine de juillet ou au plus tard avant le 08 août. Une présentation d'échantillons et de coloris différents a été proposée et le choix de 3 couleurs selon les formes a été faite.

-RD15 Juvigny/Saint-Cergues : les travaux ont commencé le 6 juillet dernier. En principe les enrobés devraient être réalisés en partie au 15 août par la COLAS. L'entreprise CLAPASSON va réaliser les travaux sur les réseaux de l'Agglo et SATP pour les travaux de génie civil.

La route sera fermée à la circulation à compter du 10 juillet 2015.

-Travaux à l'école maternelle : beaucoup de petits travaux seront effectués durant les vacances notamment et principalement des poses d'étagères dans toutes les classes. D'autres aménagements tels qu'armoires étaient demandés mais faute de budget, ils seront réalisés en 2016.

-Préau école élémentaire : le permis de construire devrait être déposé dans les jours qui viennent par l'architecte et étudié à la commission d'urbanisme du 20 juillet prochain.

-Marché comptage routier : une réunion était prévue à l'Agglo le 8 juillet mais elle a été reportée à une date ultérieure. N'ayant pas eu l'information à temps, R.BOSSON accompagné de notre DST s'est rendu à l'Agglo et un agent leur a fait une présentation du dispositif. Il s'agirait d'engager une consultation pour un nouveau marché à bons de commande afin de réaliser des comptages routiers dans le but d'améliorer les voiries en engageant des travaux ou en mettant en place des déviations pour désengorger certaines voiries très utilisées.

La Suisse réalise également ce type de comptage aux entrées et sorties de frontières.

M. J-M.PEUTET :

-Charte paysagère : l'entreprise ROGUET a été choisie pour réaliser les plantations.

M. J-M.COMBETTE :

-SIFOR : pour information, il faudra penser à rajouter un complément financier à la contribution que la commune verse au SIFOR suite à une décision de justice dans laquelle le syndicat a été condamné à verser une indemnité à un requérant.

M. le MAIRE :

-Médecins : un médecin roumain exerçant en France depuis plusieurs années a signé un bail pour 2 ans avec la mairie, il s'agit du docteur NICOLAE Paul Téodor. Il s'installera à compter du 31 août prochain.

-Communauté d'Agglomération : mercredi 15 juillet prochain, le conseil communautaire se réunira pour élire son Président et ses Vice-Présidents. Un deuxième conseil communautaire se réunira le mercredi 22 juillet 2015.

-Fête de la frontière : une réunion de bilan s'est déroulée à JUSSY le 07 juillet 2015 à 18h30. Le bilan est très positif, l'ensemble des participants était enthousiaste à l'idée de repartir sur une autre fête. Il a été décidé d'en faire un événement biannuel.

4°) Délégation de signature à M. le Maire : Néant

**5°) Régularisation du Chemin des Corbeilles : cessions à la commune de parcelles appartenant à :
MM. Roland DELEVAL et Georges BURNIER**

MM. Gérard RANCHON, Roland MUGNIER, François COCHET et Christian OLLIER

La commune a décidé de régulariser les rétrocessions de parcelles sises chemin des Corbeilles : Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'acquérir toutes ces parcelles appartenant, dans un premier temps, à ces propriétaires ci-dessus référencés, pour un Euro.

6°) Vente d'un terrain communal à Moniaz : modification de la délibération N°2014-07-66 : La commune décide de modifier la vente de son terrain communal à Moniaz (domaine privé de la commune) en raison de la modification du parcellaire, celui-ci est divisible en 3 parties, 18 ares 55 en zone UBc, 6 ares 45 en zone Nh et 0 are 64 empiété par une clôture : la commune a décidé de vendre son terrain en zone UBc à 280 Euros du m² suivant le prix du marché et son terrain situé en zone Nh à 1,50 du m² : le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord.

7°) Renouvellement du bail LAVY au 1^{er} janvier 2015 : modification : En raison d'un ajustement du prix des terres en zone de montagne le montant du bail est légèrement modifié, en liaison avec le Trésor Public de 1722 €, celui-ci passe à 1 853 Euros : le Conseil Municipal décide de louer ces parcelles pour le prix de 1 853 € annuellement.

8°) Communauté d'Agglo / Commune : Travaux de voirie au Bourgeau et Chemin de la Vy du Puits : Monsieur le Maire présente une convention de groupement de commandes pour les travaux d'aménagement de la route du Bourgeau et du chemin de la Vy du Puits afin de rechercher les meilleures conditions financières, techniques et de délai de réalisation : le Conseil Municipal approuve cette convention et autorise le Maire à la signer.

9°) FISAC : participation de la commune pour les aides aux entreprises (présentation par M Rémi FOURNIER d'Annemasse Agglo) : Suite à la présentation du projet par Monsieur Rémi Fournier de la Communauté d'Annemasse Agglo dont l'objectif est la mise en place des aides directes aux entreprises visant à encourager la rénovation des vitrines, la mise en accessibilité et la sécurisation des points de vente, Monsieur le Maire demande la validation de la participation de la commune par une convention de partenariat : le Conseil Municipal valide cette participation.

10°) Cession à la commune de parcelles appartenant à M. Jean-Claude VAITON pour la régularisation du Chemin « la Courbe » : En raison de la régularisation du chemin communal, Monsieur Jean-Claude VAITON cède à la commune une partie des parcelles section C N° 3331 et 1171 pour 1 Euro : le Conseil Municipal accepte ces cessions.

11°) SYANE : Plan de financement gros entretien et reconstruction des installations : Monsieur le Maire présente le plan de financement et le Conseil Municipal adopte ce plan pour la somme de 13 802 Euros

12°) CDG74 : Convention relative à l'adhésion au Service Prévention Hygiène et Sécurité : Monsieur le Maire propose cette convention relative à l'évaluation des risques professionnels et le Conseil Municipal adopte cette convention pour l'ensemble des agents.

Prochain conseil le jeudi 30 juillet 2015 à 20h00.

Le Maire conclut la séance à 22 heures 35.

La secrétaire de séance,

Magalie BRIFFAUD

